Décision collective de nomination du premier gérant

Les soussignés,

M. Yoteau demeurant au 8 Rue Sainte Catherine ,33000 Bordeaux

M.Théodore demeurant au 42 Quai des Chartrons ,33000 Bordeaux

M.Mahevas demeurant à 58 Cours du Médoc, 33000 Bordeaux

Agissant en qualité d'associés fondateurs de la société Boldeo société à responsabilité limitée, en formation, au capital de 5000 euros Dont le siège social est fixé à 8 Sainte Chaterine, 33000 Bordeaux

Ont procédé à la nomination du (ou des) premier(s) gérant(s) :

M. Yoteau

né le 12/09/1997 de nationalité Francaise demeurant à 8 Sainte Chaterine, 33000 Bordeaux

est (sont) nommé(s) gérant(s) de la société pour une durée de 5 ans (ou pour une durée indéterminée)

Dans ses (leurs) rapports avec les tiers de bonne foi, le (ou les) gérant(s) est (sont) investi(s) des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. (s'il y a plusieurs gérants, préciser agir "ensemble ou séparément" ou "ensemble")

Dans ses (leurs) rapports avec les associés, le (ou les) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour engager la société, à l'exception des actes suivants qui nécessitent une autorisation préalable des associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire :

- Engagements financiers ou engagements ayant des conséquences financières supérieures à un montant de
- Embauche de personnel cadre, fixation de leur rémunération,
- Prise de participation dans d'autres sociétés

En rémunération de ses (leurs) fonctions et des responsabilités en découlant, le (ou les) gérant(s) recevra une somme mensuelle de 3000 euros.

M. Yoteau déclare(nt) accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Fait à Bordeaux En double exemplaire, Le 28/03/2018

Signature de tous les associés

Thedore Sylvain

Signature du (ou des) gérants précédée de la mention "bon pour acceptation des fonctions de gérant"

Yoteau bon pour acceptation des fonctions de gérants